

Politique familiale et aînés

Plan d'action

2025-2029



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec



Table des matières

Mot du maire	4
Mot du conseiller municipal responsable des dossiers aînés et familles	5
Mise en contexte	6
Démarche	7
Bref portrait de la population	8
Champs d'intervention	10
Mission	12
Définitions	12
Valeurs	13
Principes directeurs	13
Comité de pilotage	14
Plan d'action	16
Conclusion	27





Mot du maire

Afin d'actualiser sa vision en lien avec les besoins des aînés, des adolescents et des familles, la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts a entrepris à l'hiver 2024 la révision de sa politique familiale et aînés datant toutes deux de 2019.

Dans un contexte de transformation sociale, démographique et économique, il était essentiel pour le conseil municipal de répondre de manière proactive aux besoins évolutifs de la population. La mise en place d'une politique familiale et aînés s'inscrit donc dans une volonté d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble des citoyens, en tenant compte des réalités propres aux familles, aux enfants, aux jeunes, ainsi qu'aux personnes aînées.

Cette politique s'inscrit dans la planification stratégique de la Ville. Elle a été réalisée pour vous et par vous. En effet, la forte participation citoyenne aux consultations

et au sondage a été pour nous une grande source de fierté mais surtout une motivation à bien répondre aux besoins des Agathois.es.

Maintenant, nous comptons sur votre participation dans l'accomplissement de sa mise en œuvre et nous espérons que vous serez aussi nombreux à vous impliquer dans la réalisation des projets qui seront proposés que vous l'avez été lors des activités de consultation.

Je tiens à remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont collaboré à l'élaboration de cette politique et particulièrement les membres du comité de pilotage qui ont investi temps et énergie à réfléchir à une ville où le bien-être des familles et des aînés sont au cœur des décisions.

Frédéric Broué,
maire

Mot du conseiller municipal

responsable des dossiers aînés et familles

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

En tant que conseiller municipal en charge de la politique familiale et aînés, je suis particulièrement heureux de vous présenter les orientations et les engagements de notre communauté en faveur des familles et des aînés.

Notre objectif est clair : faire de notre ville un lieu où il fait bon vivre à tous les âges de la vie.

Pour les familles, nous poursuivons notre engagement à offrir un cadre de vie propice à l'épanouissement des enfants et au bien-être des parents.

Pour nos aînés, nous veillons à favoriser leur autonomie, leur inclusion sociale et leur bien-être au quotidien.

Nous croyons fermement que la solidarité entre les générations est une richesse pour notre commune. C'est dans cet esprit que nous construisons, ensemble, une politique familiale et des aînés plus juste, plus humaine et plus innovante.

Je reste à votre écoute et vous invite à participer pleinement à la vie municipale, en nous faisant part de vos idées, de vos besoins et de vos attentes.

Avec tout mon engagement,



Hugo Berthelet,
conseiller municipal responsable
des dossiers aînés et familles



Mise en contexte

Démarche	7
Bref portrait de la population	8
Champs d'intervention	10
Mission	12
Définitions	12
Valeurs	13
Principes directeurs	13



La démarche entreprise en 2024 vise à créer un milieu de vie inclusif, solidaire et durable, où chaque génération trouve sa place et peut s'épanouir. Elle permet de poser un regard global sur les services, les infrastructures et les actions à mettre en œuvre pour soutenir les familles dans leur quotidien, favoriser le bien-vieillir, et renforcer les liens intergénérationnels. En agissant ainsi, nous contribuons à bâtir une communauté plus équitable, dynamique et attentive aux besoins de chacun.



La démarche

Le processus de mise à jour de la politique familiale et aînés s'est échelonné sur un peu plus de 21 mois. Un comité de pilotage a été mandaté pour réaliser la démarche et consulter les citoyens aînés, les adolescents et les familles.

En chiffres



14

réunions du
comité de pilotage



5

consultations,
dont une en ligne

- 420 répondants
au sondage en ligne
- 99 participants aux
tables de discussions



1

rencontre d'idéation
avec les services
municipaux



1

présentation
aux élus municipaux



Un bref portrait de la population

Une population en légère augmentation

2016: **10 223**
2021: **11 211**

Une augmentation de 9.7%

6 767

résidences privées



Une communauté anglophone
présente sur le territoire

550 personnes



La moyenne d'âge des citoyens de
Sainte-Agathe-des-Monts est de
49.3 ans alors qu'elle est de 48.3 ans
pour la MRC Les Laurentides.

16,3%

de la population vit sous la mesure de
faible revenu après impôts





3125 familles

dont 33.5% sont monoparentales
avec enfants âgés de moins
de 18 ans

Les personnes âgées de
65 ans et plus
représentent 30.6% de la population



Le revenu total médian des familles
agathoises comptant un couple
avec enfant est de

113 000\$

comparativement à 156 000\$
pour les familles québécoises

La proportion de personnes âgées de
25 à 64 ans n'ayant aucun diplôme,
certificat ou grade est de 18.5%,
légèrement supérieure à la moyenne
québécoise qui est de 11.8%.

Champs d'intervention

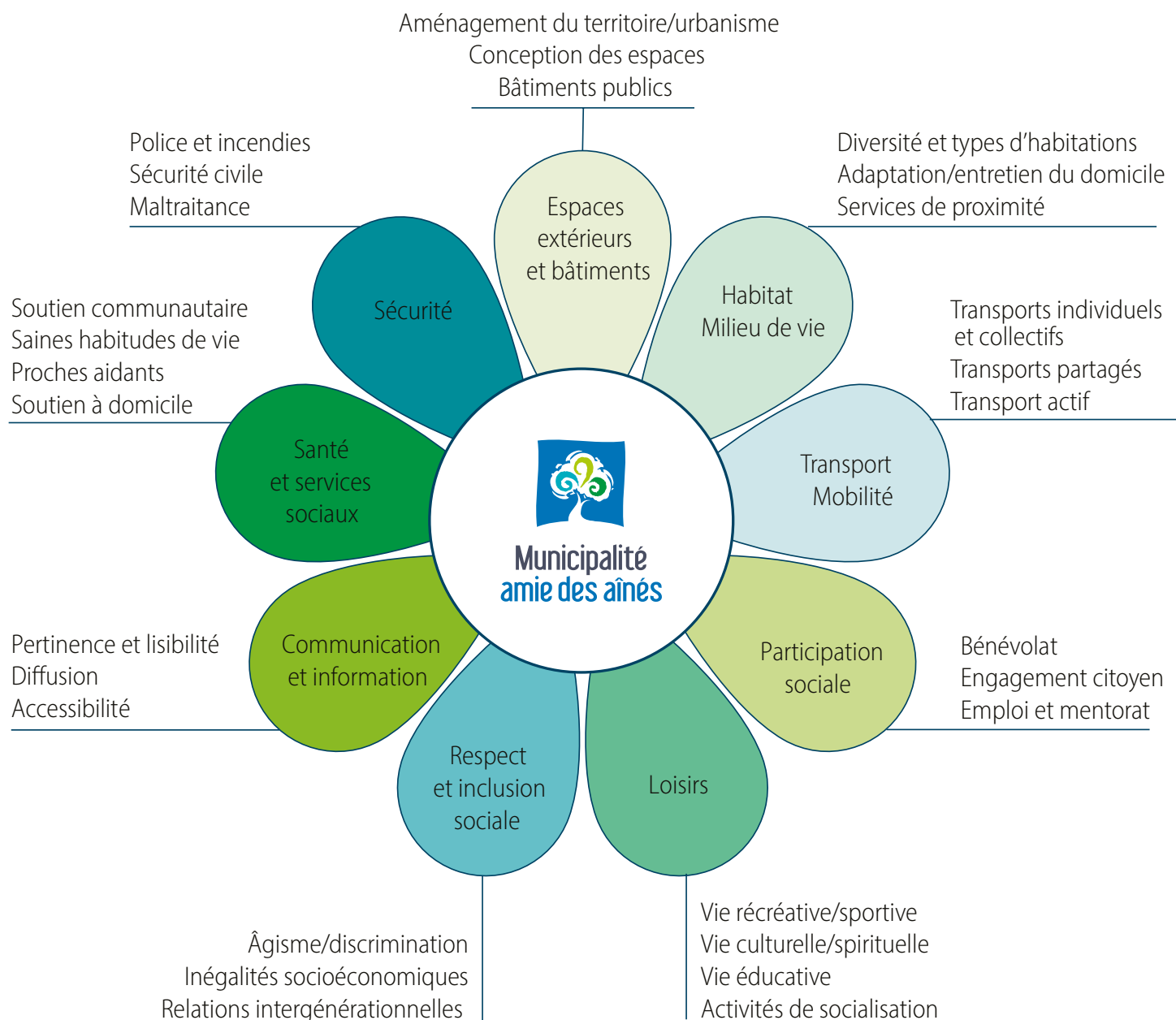
Pour la présente démarche, les champs d'intervention sélectionnés sont ceux priorités par Espace Muni dans son document « GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés 2^e édition ».

- **Espaces extérieurs et bâtiments**
- **Habitat et milieu de vie**
- **Transport et mobilité**
- **Participation sociale**
- **Loisirs**
- **Respect et inclusion sociale**
- **Communication et information**
- **Santé, services et saines habitudes de vie**
- **Sécurité**





APPLICATION DU VIEILLISSEMENT ACTIF DANS LES MUNICIPALITÉS AMIES DES ÂÎNÉS



Source : Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés – 2^e édition
© Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2020

Mission

Cette politique vise à encourager la Ville et ses partenaires à positionner les personnes âgées, les familles et les adolescents au cœur de leurs décisions afin de soutenir l'épanouissement et le pouvoir d'agir de toute la communauté agathoise.

Définitions

Famille

La famille est une unité sociale essentielle, constituée de personnes – adultes, enfants, proches, amis, voisins– liées ou non par le sang, le mariage ou l'adoption. Elle repose sur des liens affectifs; la solidarité, le partage de projets de vie et la recherche du bien-être collectif.

À ce titre, elle constitue un repère fondamental pour la cohésion sociale et le développement des individus.

Personne âgée

Une personne âgée est une personne qui suit le cheminement naturel de la vie, avec des changements variés qui peuvent toucher sa santé, son mode de vie ou ses relations. Elle vit aussi une période qui peut apporter plus de liberté, de temps pour soi et la possibilité de s'engager autrement. Les besoins des personnes âgées sont différents, certaines ont besoin de plus de soutien, d'autres sont très autonomes.

Les personnes âgées ont une grande expérience de vie et peuvent jouer un rôle important dans leur famille et leur communauté.



Valeurs

La santé (physique, mentale et communautaire)

L'engagement et la participation citoyenne

La bienveillance et le respect

L'inclusion

L'adaptabilité

Principes directeurs



Offrir un milieu de vie sain: développer des environnements favorables aux saines habitudes de vie et au vieillissement actif;



Agir de façon concertée: agir en concertation avec les différents partenaires qui œuvrent et collaborent quotidiennement avec les familles, les adolescents et les personnes âgées du territoire;



Favoriser la participation et l'engagement social des citoyens comme facteur de développement de l'entraide et de la solidarité dans la communauté.



Comité de pilotage



Membres du comité

M. Hugo Berthelet, élu, Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
 Mme Marie-Hélène Bertrand, CISSS Laurentides
 Mme Nicole Desharnais, représentante organismes aînés
 Mme Brygitte Foisy, Service des loisirs et de la culture, Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
 Mme Catherine Forget, représentante, citoyens familles
 Mme Émilie Godin, représentante organismes familles
 Mme Martine Labelle, CISSS Laurentides
 Mme Rebecka Ladouceur, CISSS Laurentides
 Mme Jacinthe Laurier-Thibault, Service des loisirs et de la culture, Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
 Mme Chantal Roy, représentante, citoyens aînés
 Mme Marie-Annick Taillon, CISSS Laurentides

Ressources externes

Mme Mélissa Vincent, consultante
 Mme Marie-Christine Trépanier, Espace Muni



La suite... un comité de suivi



Afin de bien mener à terme la démarche, un comité composé de citoyens sera mis sur pied pour assurer le suivi du plan d'action de la politique. Le rôle de ce comité sera de voir à ce que les actions mises en place correspondent aux engagements énoncés par la Ville.



Plan d'action



CHAMP D'INTERVENTION

1 • Habitat et milieu de vie

Orientations

- Permettre aux citoyens de demeurer dans leur ville le plus longtemps possible.
- Faire connaître aux citoyens l'histoire locale de la ville dans le but de renforcer le sentiment d'appartenance.
- Rendre le centre-ville vivant et attrayant.

Actions

- 1.1** Promouvoir la réglementation permettant l'aménagement de résidences intergénérationnelles et de bâtiments accessoires.
- 1.2** Promouvoir les ressources et services déjà établis en matière d'accès au logement et d'habitation.
- 1.3** Accroître la promotion des services de soutien à domicile destinés aux aînés.
- 1.4** Favoriser l'échange de services et le bon voisinage au sein de la communauté.
- 1.5** Favoriser la construction d'habitations locatives à prix abordable en identifiant des terrains réservés à cette fin.
- 1.6** Développer des aménagements à proximité des habitations pour favoriser un accès par mobilité active.
- 1.7** Développer différents projets présentant aux citoyens l'histoire de Sainte-Agathe-des-Monts.
- 1.8** Développer différentes mesures et projets dans le but d'optimiser la fréquentation du centre-ville par les citoyens de tous âges.



CHAMP D'INTERVENTION

2 - Espaces extérieurs et bâtiments



Orientations

- Améliorer l'accessibilité aux espaces extérieurs et aux infrastructures municipales.
- Promouvoir le réseau d'espaces, d'installations et d'aménagements publics disponibles pour les citoyens.
- Rendre le centre-ville vivant et attrayant.
- Entreprendre les démarches pour développer un espace communautaire et culturel répondant aux besoins des citoyens.

Actions

- 2.1** Mettre en œuvre le plan d'action annuel à l'égard des personnes en situation de handicap couvrant l'ensemble des bâtiments et espaces publics sur le territoire de la Ville.
- 2.2** Ajouter du mobilier urbain adapté dans les corridors piétonniers et les espaces les plus fréquentés par les aînés.
- 2.3** Améliorer l'offre de toilettes publiques dans les parcs et espaces verts.
- 2.4** Améliorer l'accessibilité aux fontaines d'eau potable dans les parcs et espaces verts.
- 2.5** Aménager des tables à langer dans les lieux publics municipaux accessibles aux familles.
- 2.6** Identifier les besoins pour le réaménagement du parc de planches à roulettes et des différents espaces fréquentés par les adolescents.





- 2.7** Améliorer l'accès aux plages et aux installations sportives.
- 2.8** Développer un plan directeur de réaménagement des parcs, des espaces verts et des plages.
- 2.9** Rendre accessible le parc à chiens sur 4 saisons.
- 2.10** Améliorer l'affichage des parcs et installations locales afin de mieux les faire connaître aux citoyens.
- 2.11** Bonifier et mettre à jour la carte des espaces et parcs sur le site web de la Ville.
- 2.12** Structurer l'offre de sentiers de plein air.
- 2.13** Mettre en place un lieu communautaire accessible permettant aux aînés, aux familles et aux adolescents de se rencontrer, de socialiser et de développer des initiatives citoyennes.

CHAMP D'INTERVENTION

3 - Loisirs

Orientations

- Améliorer l'accès à des activités de loisirs dans le but d'optimiser la participation des citoyens.

Actions

- 3.1 Maximiser l'utilisation des équipements de la Place Lagny.
- 3.2 Mettre à la disposition des familles des coffres à jouets communautaires dans les espaces de la Ville.
- 3.3 Bonifier l'offre d'activités parents-enfants et intergénérationnelles.
- 3.4 Bonifier l'offre d'activités culturelles et encourager l'émergence de talents.
- 3.5 Améliorer l'accès aux services et aux programmes de loisir pour les aînés.
- 3.6 Ajouter dans la programmation municipale des activités destinées aux adolescents.
- 3.7 Ajouter dans la programmation municipale des sorties et visites culturelles.



CHAMP D'INTERVENTION

4 • Participation sociale

Orientations

- Valoriser et accroître la participation sociale des citoyens de tous âges.

Actions

- 4.1** Développer des mesures pour assurer une visibilité des offres de bénévolat par les organismes communautaires.
- 4.2** Mettre en place diverses mesures pour encourager la participation sociale des enfants et des adolescents.
- 4.3** Transmettre périodiquement aux citoyens des sondages sur des sujets susceptibles de les intéresser.
- 4.4** Encourager les citoyens de tous âges à s'impliquer dans des projets de jardins collectifs et communautaires.
- 4.5** Mettre en place un comité de suivi de la présente politique famille et aînés qui aura comme responsabilité de voir à l'avancement des actions du plan d'action



CHAMP D'INTERVENTION

5 - Respect et inclusion

Orientations

- Encourager le sentiment de respect et d'inclusion des citoyens de tous âges.

Actions

- 5.1** Favoriser les échanges de services entre les différentes générations de citoyens.
- 5.2** Assurer la mise en place de mesures favorisant une bonne santé mentale pour les familles et les aînés.
- 5.3** Faciliter l'accès aux aînés et aux familles ayant de jeunes enfants dans les événements et activités offerts par la Ville.
- 5.4** Rendre accessible la plage Tessier aux personnes à mobilité réduite.



CHAMP D'INTERVENTION

6 - Santé et services communautaires



Orientations

- Faire connaître les ressources et services offerts par les organismes communautaires et les partenaires
- Voir à l'actualisation de la politique de reconnaissance des organismes.
- Assurer une présence de représentant(s) de la Ville sur les diverses tables de concertation locales.

Actions

- 6.1** Réaliser et promouvoir diverses mesures pour faire connaître les services offerts aux citoyens.
- 6.2** Tenir des rencontres annuelles pour connaître les besoins des organismes.
- 6.3** Rédiger et faire la promotion d'une politique de reconnaissance des organismes avec critères, admissibilité et responsabilités.
- 6.4** Nommer des représentants de la Ville pour siéger sur les instances de concertation locales ciblées.



CHAMP D'INTERVENTION

7 • Sécurité

Orientations

- Assurer la sécurité des personnes dans leur milieu.
- Accroître la sécurité sur la voie publique.

Actions

- 7.1** Développer différentes mesures pour mieux répondre aux besoins au niveau de l'itinérance.
- 7.2** Solliciter la Sûreté du Québec afin d'accroître leur présence à Sainte-Agathe-des-Monts.
- 7.3** Développer des mesures pour sécuriser les déplacements motorisés et actifs.
- 7.4** Développer différentes mesures pour sécuriser le carrefour giratoire.



CHAMP D'INTERVENTION

8 - Communication et informations

Orientations

- Améliorer l'accès à l'information municipale en adaptant les différents outils aux besoins des personnes âgées, des adolescents et des familles.
- Optimiser la circulation d'information qui a un impact direct sur la qualité de vie des citoyens.

Actions

- 8.1** Adapter les outils de communication aux besoins des citoyens de tous âges.
- 8.2** Profiter des événements pour faire connaître et informer la population.



CHAMP D'INTERVENTION

9 - Transport et mobilité

Orientations

- Faciliter l'accès et la participation aux événements.
- Encourager le transport collectif.
- Encourager le transport actif.

Actions

- 9.1** Mettre en place un système de transport ponctuel lors d'événements municipaux afin de faciliter les déplacements.
- 9.2** Développer diverses mesures pour encourager les citoyens de tous âges à avoir recours au transport collectif.
- 9.3** Mettre en œuvre et faire connaître le plan de mobilité active sur le territoire de la Ville.
- 9.4** Développer une carte des différents circuits piétonniers de la ville en y incluant les distances (km).



Conclusion

Prendre soin des familles et de nos aînés, c'est avant tout prendre soin de notre communauté, de nos racines et de notre avenir. En bâtissant une politique qui écoute, soutient et valorise chaque génération, nous tissons des liens forts entre jeunes et moins jeunes, créant un véritable cercle de solidarité et de respect. Ensemble, nous pouvons offrir à tous un environnement où chacun se sent accueilli, soutenu et encouragé à vivre pleinement sa vie. Parce que chaque famille, chaque aîné, mérite qu'on leur porte attention avec chaleur et bienveillance, cette politique est un engagement sincère envers une société plus humaine et plus unie.

